



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

### **PRISON FERME POUR LES GOODYEAR : ATTAQUE CONTRE LE SYNDICALISME DE CLASSE ET DE MASSE**

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale apporte tout son soutien aux 8 camarades condamnés injustement à 9 mois de prison ferme.

Face à un patronat déterminé, les salariés de Goodyear ont résisté pendant 7 ans contre la fermeture de l'usine d'Amiens-Nord. Après d'énormes profits, Goodyear a fait échouer tous les projets de reprise de l'entreprise, y compris la création d'une coopérative gérée par les salariés, ce qui a poussé à bout ces derniers.

Le gouvernement se comporte comme aucun autre précédemment, en criminalisant ceux qui défendent la justice et l'emploi. En effet, alors que la direction de Goodyear avait retiré sa plainte, c'est le parquet, dépendant du ministère de la justice, donc représentant le pouvoir public, qui a décidé de maintenir la demande de 24 mois de prison dont 12 mois fermes et de 5 ans de mise à l'épreuve.

Pour faire passer ses réformes contre les travailleurs, le gouvernement ne recule devant rien : casse du Code du travail, prolongation de l'état d'urgence et instrumentalisation de la Justice pour en faire une justice de classe.

La « valeur d'exemplarité » des sanctions est un message adressé à tous les salariés qui oseraient s'opposer au gouvernement et au patronat. Après Air France, l'Inspectrice du travail face à Téfal, les camarades d'Energie Paris ou les pressions subies par les militantes et militants CGT du secteur de la santé et de l'action sociale (Valérie, Frédéric, François, ...) le gouvernement et le patronat veulent installer la peur chez ceux qui résistent et luttent par l'action syndicale.

Dans le même temps, ce parquet qui emprisonne les syndicalistes, rejette chaque année 80% des procès-verbaux des inspecteurs du travail pour infraction du patronat au Code du travail.

**La CGT ne se laissera pas intimider. Notre syndicat est et restera un ennemi de l'austérité, de l'autoritarisme, et un défenseur de la liberté syndicale.**

**Face à la répression, la mobilisation syndicale doit s'intensifier dans un large front. Face aux attaques répétées, la meilleure réponse des salariés sera l'action collective, la mobilisation, la grève.**

Dans ce contexte, la mobilisation du 26 janvier pour la revalorisation du point d'indice des agents et des salariés prend une dimension particulière. La Fédération Santé Action Sociale CGT s'engage résolument dans la réussite de la journée de grève du 26 janvier pour envoyer un message de résistance et de détermination à ce gouvernement.

Nous répondrons aux appels à la solidarité avec les camarades condamnés, jusqu'à la levée de ces sanctions révoltantes, et invitons à signer la pétition en ligne :

*<https://www.change.org/p/françois-hollande-l-appel-des-goodyear?recruiter=461158802>*

Montreuil, le 15 janvier 2016

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

01

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
[sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr)